

La Boite à Outils : Pollutions accidentelles

Novembre 2016

A la différence des pollutions diffuses, les pollutions accidentelles résultent d'accidents et de négligences ponctuelles, entraînant à un instant donné le déversement de substances dangereuses pour l'environnement.

Ces pollutions peuvent avoir des impacts directs plus ou moins durables sur les écosystèmes aquatiques, les habitats, la faune et la flore, mais aussi sur l'homme via la possible contamination des ressources en eau.

Une intervention rapide et efficace est la clé pour lutter contre ces pollutions et limiter les dégâts occasionnés.

Les services en charge du suivi des ressources assurent une veille, toutefois chaque citoyen témoin d'une pollution ponctuelle peut donner l'alerte !

Des origines multiples

Domestiques : fuites de cuves à fioul, déversements illicites de produits (fonds de cuves, ...)

Agricoles : déversement accidentel, de produits phytosanitaires, effluents d'élevages, ...

Industrielles : fuites de cuves, lessivage de sols pollués, ...

Accidents routiers : fuites d'hydrocarbures, de matières dangereuses...

Via les réseaux d'assainissement : déversements en milieux naturels du fait de la saturation du réseau lors de fortes pluies ou de dysfonctionnements,

Lors de travaux en cours d'eau : fuites d'hydrocarbures, départs de matières en suspension, ...

Des indices de pollution



Types de pollutions:

- **Toxiques**: hydrocarbures, métaux lourds, COV, HAP, PCB, pesticides
- **Bactériologiques**
- **Thermiques**



Irisation de surface, couleurs, odeurs, mousses, mortalités piscicoles, ...

Plus le débit du cours d'eau est faible, plus le milieu est vulnérable à la pollution

Des impacts multiples

Impacts environnementaux: destruction partielle à totale de la faune aquatique, dégradation des habitats aquatiques.



Impacts économiques: sur la production et la distribution d'eau potable ou toute activité nécessitant une eau de bonne qualité (pisciculture, base de loisirs et sports d'eaux vives...)

Impacts sanitaires: risque pour l'alimentation en eau potable, en particulier si la pollution a lieu dans le périmètre de protection d'un captage.

Vous êtes témoin d'une pollution

>Agir rapidement :

La dilution et le courant peuvent masquer l'origine de la pollution. Pour résorber rapidement la source de pollution et limiter la propagation, il faut avoir le maximum d'informations.

>Donner les bonnes indications :

- **Localisation de la pollution** : commune, nom du cours d'eau, ses limites amont et aval, sur quelle rive...
- **Origine de la pollution** ou indice permettant de l'identifier : bidons sur les berges, effluents suspects...
- **Identification des nuisances** : couleur, odeur, traces d'hydrocarbures...,
- **Comportement inhabituel des poissons, mortalité,**
- **Evolution constatée de la pollution et les mesures éventuellement prises.**

Alerter:

- **Le maire de la commune concernée**
- **L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :**
Service dép. Savoie: 04 79 68 37 60 , Service dép. Haute Savoie: 04 50 62 10 77
Chargé de la police de l'eau, effectue les prélèvements nécessaires, préconise les mesures à mettre en place
- **La gendarmerie**
Pour constater les faits et prendre les premières mesures qui s'imposent
- **Le Service Départementale d'Incendie et de Secours : 18 / 112**
En cas de risque majeur, de pollution par hydrocarbures ou d'importante mortalité piscicole



Toute personne rejetant des substances nuisibles à la vie ou à la valeur alimentaire du poisson est passible de 2 ans d'emprisonnement et 18 000€ d'amende (*Code rural, Art. L332-2*).

Tout rejet induisant des effets nuisibles sur la santé, la faune et la flore [...] implique une peine de 2 ans d'emprisonnement et 75000€ d'amende (*Code de l'environnement, Art. L216-6*)

Faits divers

Du fioul dans un ruisseau du centre-ville



Fuite de fioul dans l'Arly



Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
Hôtel de ville - BP2 - 73401 UGINE Cedex
Tél: 04 79 37 34 99
contact@contrat-riviere-arly.com
www.contrat-riviere-arly.com

Pour aller plus loin :
Retournez toute l'actualité du SMBVA et du contrat de rivière sur: www.contrat-riviere-arly.com



Suivez nous sur twitter: #rivière Arly